



# COMMISSION AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE INTERNATIONALE



### Lettre d'information N°9 / 2020 – Décembre

Pour accéder aux travaux et études menés dans le cadre de la CTI, cliquer ici.

### Agenda international

Lors du groupe de travail « Pays » du 24 septembre il a été décidé de relancer l' « Agenda international » qui recense les actions à l'international des membres de la CTI, complété régulièrement par les informations remontées par l'administration et les interprofessions, il sera régulièrement mis à jour pour et diffusé avec la lettre de la CTI. La dernière mise à jour de l'Agenda international est accessible à ce lien.

La prochaine réunion plénière de la Commission internationale se déroulera le vendredi 15 janvier 2021 de 9h30 à 12h30 en visioconférence.

#### Actualités

#### Le BREXIT, c'est pour demain

La prochaine réunion de la cellule BREXIT organisée par FranceAgriMer aura lieu le lundi 7 décembre novembre à 14h30. Cette cellule vise à assurer une bonne diffusion de l'information entre administrations et organisations professionnelles sur les questions liées à la déclinaison opérationnelle du BREXIT. Il s'agit notamment de communiquer régulièrement sur l'état d'avancement des sujets SPS en lien avec les connaissances du Service Economique Régional de l'Ambassade de France à Londres, faire remonter les questions « terrain » afin d'anticiper les points bloquants, d'informer les entreprises des nouvelles exigences en matière de certification, du fait de la transition vers une démarche de certification « pays tiers ».

La FAQ à date, alimentée à la suite de chaque Cellule Brexit est disponible à ce lien.

# Plan de Relance : ouverture de la mesure « Structuration des filières » gérée par FranceAgriMer

Le Plan de Relance gouvernemental comporte <u>un important volet dédié à la transition agricole, alimentaire et forestière</u>, doté d'un budget de 1,2 milliard d'euros. Dans le cadre de ce plan, <u>l'État a confié à FranceAgriMer la gestion de dispositifs représentant un montant d'aide global d'environ 500 millions d'euros.</u> Parmi eux, la mesure « Structuration des Filières » vise à soutenir des projets structurants ou innovants, dans le cadre de démarches collectives ayant pour objectif de générer de la valeur pour l'amont et l'aval. Elle est dotée d'une enveloppe de 50 millions d'euros.

Cette mesure vise à répondre à une diversité d'objectifs, <u>dont deux peuvent être mis en œuvre dans</u> <u>le cadre de projets export :</u>

- Le premier est de « soutenir les démarches collaboratives de groupements ou collectifs d'entreprises, répartis le long de la chaîne alimentaire, constitués dans la durée pour élaborer et s'approprier des outils, méthodes et/ou d'organisations innovants destinés à s'adapter, à prospecter et conquérir de nouveaux marchés ».
- Le second est « d'accompagner les dirigeants d'entreprises agroalimentaires, notamment celles fortement impactées par la crise sanitaire, dans la mise en place de stratégies de conquêtes de nouveaux marchés basées sur la valorisation de la qualité des produits agricoles »

Etant axés sur la phase amont d'une conquête de marché (outils, méthode, préparation), ce type de projets pourra aussi bien porter sur le marché français que sur l'Union Européenne ou les pays tiers. La plateforme de dépôt des dossiers est désormais en ligne. Vous pouvez consulter le descriptif de la mesure, les conditions d'éligibilité, le processus de sélection ainsi que les interlocuteurs à contacter <u>en cliquant sur ce lien</u>.

### Retour sur la journée « Plan de Relance Agroalimentaire » et lancement du guide « Où Exporter en 2021 » par Business France

Le 22 octobre dernier, Business France a organisé sa journée dédiée à l'écosystème agroalimentaire. Cette journée a notamment été l'occasion de :

- Présenter le Plan de Relance Export pour la filière agroalimentaire, par Julien Denormandie, Ministre de l'Agriculture et de l'Alimentation (<u>cliquez ici pour le replay de son intervention</u>) et par Franck Riester, Ministre délégué chargé du Commerce Extérieur et de l'Attractivité (replay).
- Lancer le livre blanc de l'export « Où exporter en 2021 ? » réalisé par Business France en partenariat avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation. L'édition 2021 contient 19 zooms sectoriels, 50 fiches pays détaillées, et 10 clés pour comprendre les tendances du marché. Cliquez ici pour consulter ce guide.
- Echanger sur les profondes mutations engendrées par la crise sanitaire sur l'ensemble du secteur agroalimentaire, en particulier sur les tendances de consommation. <u>Cliquez ici pour réécouter le témoignage d'entreprises lors de cette conférence-débat.</u>
- Remettre les prix des RIA Globes récompensant les entreprises ayant des démarches innovantes à l'export. Cette année ont été récompensés: l'entreprise Sturgeon pour la catégorie « Entreprises agroalimentaires », le syndicat Alliance 7 pour la catégorie « Organisations collectives », et l'entreprises Mé-Mé Snacking a reçu le coup de cœur du jury. Cliquez ici pour consulter le replay.
- Lancer le site <u>Taste France For Business</u>, la nouvelle marque collective fédérant tous les acteurs de la gastronomie, de l'agro-alimentaire et de l'agriculture pour soutenir l'activité des entreprises françaises. Elle a été initiée et soutenue par les pouvoirs publics français, et lancée à l'international en février dernier.

### Nouvelles Routes de la Soie : la ville de Jinhua identifiée pour une opportunité de liaison ferroviaire régulière Chine-France

Le projet d'une ligne ferroviaire franco-chinoise pour transporter des produits agricoles et agroalimentaires, a fait l'objet d'une <u>étude de faisabilité cofinancée par FranceAgriMer et présentée au SIA 2020.</u> Bien que le coût financier soit supérieur à ceux du bateau, la solution ferroviaire continue de présenter un intérêt sur le plan des délais de livraison (3-4 semaines pour le train contre 5-6 semaines pour le bateau). Actuellement la France n'est pas dans la Route de la Soie Ferroviaire, et seuls quelques trains occasionnels circulent selon les opportunités (récemment, un envoi de conteneurs de vin de Beaujolais vers le Japon), mais les solutions restent dépendantes des conteneurs disponibles et des places restantes depuis l'Europe du Nord.

Selon des informations de la SNCF, la ville de Jinhua souhaite faire du marché français un pôle d'attraction tant en import qu'en export. Elle est située dans la province du Zhejiang qui a engagé depuis 2019 des démarches de rapprochements et de jumelages avec la France, et se situe à l'Est de la Chine qui est la zone la plus adaptée pour les exportations françaises. La ville de Jinhua a lancé son premier train le jeudi 26 novembre qui devrait arriver à Dourges (Pas-de-Calais) le 17 décembre, dans le cadre d'une série « test » qui pourrait ouvrir des liaisons plus régulières à partir de mars.

A l'instar de nos voisins allemands et belges, cette démarche constitue une opportunité pour les acteurs français de se mobiliser pour négocier les modalités d'un train export en retour vers la Chine. Vous pouvez signaler votre intérêt à <u>inna.krivosheeva@inaporc.asso.fr</u> pour l'AFEAA (Association France Eurasie pour l'Agroalimentaire). Pour rappel, un webinaire avait été organisé le 8 octobre par l'AFEAA sur ce sujet. Pour consulter les supports présentés pendant le webinaire, <u>cliquez ici</u>.

#### Lancement du portail Access2Markets

La DG Commerce de la Commission européenne a lancé le 13 octobre le <u>portail Access2Martkets</u>, fusion des bases d'information aux entreprises MADB et Helpdesk.

Le portail, gratuit et multilingue, se présente comme point d'information unique sur les exportations, les importations, les accords commerciaux de l'UE avec ses partenaires des pays tiers. Il contient également des informations sur le marché intra-communautaire ainsi que des concepts de base sur les échanges de biens et services. L'innovation la plus importante porte sur la mise en place d'un module d'auto-évaluation pour les entreprises sur les règles d'origine. Les populations ciblées sont les PME, qui disposent d'une page spécifique.

### **Analyses**

# L'évolution des marchés à l'export des filières avicoles françaises depuis 2015 suite aux épisodes Influenza aviaires

Une note de la MAEI retrace l'historique des exportations des filières avicoles françaises à destination des pays tiers depuis le dernier épisode d'influenza aviaire en 2015 et s'accompagne de tableaux présentant la variation de ces exportations (valeur et volume), pour les filières suivantes : viandes, foie gras, poussins d'un jour, œufs à couver, œufs en coquille, blanc d'œuf, et jaune d'œuf.

Cet éclairage ne préjuge en rien de l'évolution des échanges dans les mois à venir, mais force est de constater qu'il est difficile de retrouver un niveau d'exportations d'avant crise sur les marchés qui ont été fermés.

Pour consulter cette note, <u>cliquez ici</u> / Pour consulter les tableaux annexes, <u>cliquez ici</u>

## Les principaux enjeux du BREXIT pour les filières agricoles et agroalimentaires européennes

Le Royaume-Uni a importé pendant la dernière année pour 56 Mds EUR de produits agricoles et agroalimentaires, dont 72% en provenance de l'UE. Ses 9 premiers fournisseurs en valeur sont européens. En particulier, le Royaume-Uni est le premier client de l'Irlande, représentant 36% de ses exportations de produits agricoles et agroalimentaires. Une note de la MAEI permet de quantifier les enjeux pour les principales filières des 9 principaux pays européens fournisseurs du Royaume-Uni : Pays-Bas, Irlande, Allemagne, France, Espagne, Italie, Belgique, Pologne, Danemark.

Pour consulter cette note, <u>cliquez ici</u> / Pour consulter les tableaux annexes, <u>cliquez ici</u>

#### Publication de l'étude MAA/Sopexa sur les tendances BtoC du marché japonais

Financée par le Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation, cette étude a pour objectif de dégager les grandes tendances de consommation dans le secteur de l'alimentation au Japon et d'identifier les leviers porteurs en matière de positionnements marketing, d'allégations ou de présentations produit qui doivent permettre de dégager des bonnes pratiques dont les produits français pourront s'inspirer. Ce travail se base sur différentes sources bibliographiques, la connaissance du marché local des équipes de Sopexa Japon, ainsi que sur les analyses du spécialiste mondial de l'étude des tendances, la société Mintel. Pour rappel, le Japon est identifié comme « pays pilote » dans le cadre des travaux de la Commission Internationale.

Vous pouvez consulter cette étude <u>en cliquant sur ce lien.</u>

Pour retrouver l'étude MAA/Business France sur le volet BtoB, cliquez sur ce lien

#### Bilan 2020 des études FranceAgriMer concernant l'export agricole et agroalimentaire

La direction des Marchés, études et prospective (MEP) de FAM produit ou recueille et traite les données économiques relatives aux différentes filières, les analyse et apporte un éclairage et une aide à la décision. Une quarantaine d'études, <u>disponibles gratuitement en ligne</u>, ont été publiées en 2020 dont certaines concernent l'activité internationales des entreprises françaises :

- Les marchés des produits laitiers, carnés et avicoles bilan 2019, perspectives 2020
- Les échanges français de produits laitiers avec l'Union européenne
- Chiffres-clés de la filière fruits et légumes (2018)
- Etude sur les segments amont et aval du marché agricole de la Côte d'Ivoire
- <u>Facteurs de compétitivité sur le marché international des pommes de terre Veille concurrentielle 2019 (données 2018)</u>
- Analyses de la compétitivité sur le marché international en 2019 (données 2018) : filières carotte, chou-fleur et brocoli, fraise, pêche-nectarine, pomme et tomate
- Veille concurrentielle internationale horticole 2018
- Bilan annuel du commerce extérieur des produits de l'horticulture ornementale
- Les marchés mondiaux des produits aquatiques et les opportunités de positionnement pour les opérateurs français
- Les chiffres-clés des filières pêche et aquaculture en France en 2019
- Observatoire mondial des vins rosés
- Facteurs de compétitivité sur le marché mondial du vin Veille concurrentielle 2019

### Retard attendu sur le lancement de l'étude FranceAgriMer sur les chaînes de valeur commerciales

FranceAgriMer n'a pas reçu de candidatures pour l'étude « Analyse des chaînes de valeur commerciales sur dix marchés export stratégiques pour la France » au terme de l'appel d'offres lancé cet automne. Après analyse des points qui ont pu être bloquants, le cahier des charges va être retravaillé pour permettre de passer un nouvel appel d'offres en début d'année 2021.

Pour rappel, l'objectif de l'étude est de décomposer la chaîne de valeur « commerciale » à l'œuvre sur quelques marchés étrangers stratégiques pour les filières françaises. Elle comportera une analyse qualitative des maillons et opérateurs intermédiaires qui assurent la commercialisation et la distribution d'un produit sur un marché à l'export ainsi qu'une estimation de la marge brute à prévoir pour chaque maillon de la chaîne sur une sélection de produits.

Directrice de la publication : Christine Avelin / Rédaction : mission des Affaires européenne et internationales Mention légale : les informations relatives aux traitements de données personnelles mis en oeuvre par FranceAgriMer et les modalités d'exercice des droits « informatique et libertés » sont consultable sur la page www.franceagrimer.fr/RGPD

12 rue Henri Rol-Tanguy - TSA 20002 / 93555 MONTREUIL Cedex **Tél.** : 01 73 30 30 00 **www.franceagrimer.fr** 

in FranceAgriMer✓ @FranceAgriMerFR

Si vous souhaitez vous désinscrire de cette lettre d'information, merci de l'indiquer en répondant au présent courriel.